RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CRSMR OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE EN DISTANCIEL, LES 06, 07 ET 08 NOVEMBRE 2020

Caractéristiques de l'Assemblée Générale :
Nombre d'associations habilitées à voter : 65
Nombre maximum de mandats : 500
Nombre d'associations représentées à l'AG : 33
Nombre de mandats : 269

Première résolution :
L'Assemblée Générale adopte le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 27 avril 2019.
Résolution adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :
L'Assemblée Générale adopte le rapport moral 2019.
Résolution adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :
L'Assemblée Générale adopte le rapport d'activités 2019.
Résolution adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :
L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier faisant apparaitre un budget 45 781,18€, dont un excédent de 12 817,77€, adopte le rapport financier 2019.
Résolution adoptée par 249 voix pour et 20 absentions.

Cinquième résolution :
En application de l'article 3 des statuts et sur proposition du comité directeur, l'Assemblée Générale se prononce sur le maintien du cout de l'affiliation fixée à 0€ (zéro euro) pour la saison 2020/2021.
Résolution adoptée par 243 voix pour, 6 voix contre et 20 absentions.

Sixième résolution :
En application de l'article 3 des statuts et sur proposition du comité directeur, l'Assemblée Générale se prononce sur le maintien du cout de l'adhésion individuelle fixée à 0€ (zéro euro) pour la saison 2020/2021.
Résolution adoptée par 243 voix pour, 6 voix contre et 20 absentions.

Septième résolution :
En application des dispositions règlementaires, et sur proposition du comité directeur, l'Assemblée Générale se prononce sur le budget prévisionnel 2020 de 62 600€.
Résolution adoptée par 256 voix pour et 13 absentions.

Huitième résolution :
L'Assemblée Générale se prononce sur les projets 2020 et 2021 proposés par le comité directeur.
Résolution adoptée par 256 voix pour et 13 absentions.

Fait à Caux, le 08 novembre 2020.

Jean-Pierre CARRERE
Président

Vivien KETTLER
Secrétaire général